

NUMÉRO
06
JUILLET_AOÛT_10

LA THIÉRACHE DU CENTRE PARIE SUR LE POTENTIEL DU TERRITOIRE



Le Vice-président
en charge de l'insertion
Joël CHIMOT

> L'INSERTION PAR LE TRAVAIL ET LA FORMATION

En 2004, devant la recrudescence du chômage et le nombre croissant des « érémites » sur notre territoire de Thiérache, il nous est apparu nécessaire d'aider cette population en difficulté, pour d'une part l'aider à se réinsérer dans la société par le biais d'un travail et d'autre part se former pour acquérir les bases nécessaires à l'obtention d'un emploi moins précaire.

Un groupe de réflexion s'est formé avec des délégués communautaires.

Un questionnaire a été envoyé aux 68 communes de la Thiérache du Centre pour connaître leurs besoins principaux en matière d'aide par une équipe d'insertion. Il est vite apparu que le souci principal de nos communes rurales était la réhabilitation du petit patrimoine local tombé en désuétude (pour ne pas dire en ruines) par manque de moyens financiers. Il est vrai que pour nos communes rurales, ce patrimoine local si différent d'un village à l'autre reflète souvent l'identité et l'histoire attachées à chacune de nos petites bourgades thiérachiennes.

En mai 2005, l'équipe d'insertion devient effective avec 12 hommes bénéficiaires du RMI, un encadrant de chantier et une coordinatrice, accompagnatrice socioprofessionnelle. Pendant quelques mois, nous avons couru après les projets mais le bouche à oreille aidant, quelques belles réalisations montrées sur les journaux et ce fut ensuite les projets qui nous couraient après, d'ailleurs cela continue encore maintenant.

Et si nous faisons un bilan succinct des cinq années écoulées, de 12, l'équipe est passée à 20 (12 hommes et 8 dames) en deux groupes :

- 1 groupe réhabilitation du petit patrimoine (12 personnes)
- 1 groupe rénovation intérieure (8 personnes)

Nous avons inclus dans notre équipe des jeunes issus de la mission locale car c'est aussi un public en grande difficulté et souvent en grande détresse.

La majorité des personnes qui composent nos équipes provient des bourgs principaux de la Thiérache du Centre.

Notre objectif d'atteindre 30 % de sorties positives dans l'emploi ou en formation qualifiante est atteint.

Sur le terrain, à la date d'aujourd'hui, nous pouvons nous enorgueillir de 53 sites rénovés dans 33 communes de la Thiérache du Centre.

Il est évident que notre agenda est bien rempli et qu'actuellement nous sommes en réalisation de projets qui ont été inscrits il y a trois ans voire quatre ans, sauf en rénovation intérieure ; un service mis en place en 2009 avec des premiers projets qui nous sont parvenus fin 2008.

Nous pensons pouvoir satisfaire un maximum de projets, nous respectons au mieux l'agenda par ordre d'arrivée des demandes.

Nous vous demandons d'être patients, votre tour viendra il n'est pas prévu d'arrêter les chantiers d'insertion prochainement étant donné le nombre croissant des personnes sans emploi et dans la précarité. L'état en est conscient et surtout le Conseil général de l'Aisne qui nous apporte un soutien financier et matériel très important.

Il faut toutefois garder à l'esprit que notre priorité reste le retour à un emploi stable de nos salariés en insertion pendant leur période en activité ou de leur donner des armes nécessaires pour accéder à cet emploi après leur contrat.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Henri Brossier

RÉDACTION :
Henri Brossier, Pierre Caurier,
Isabelle Pierrart, Philippe Poirrette

PHOTOS :
Thiérache du Centre, Fotolia

COORDINATION :
Isabelle Pierrart – service communication

CONSULTANCE & CONCEPTION GRAPHIQUE :
loumah – communication publique et territoriale
06 88 89 28 82

LES BIENFAITS DE L'INSERTION

Les chantiers d'insertion permettent de remettre en état le petit patrimoine de la Thiérache du Centre et le patrimoine mobilier des collectivités mais ils visent surtout l'insertion professionnelle en favorisant l'accès et le retour à l'emploi durable.

Le projet des chantiers d'insertion, initié par la Communauté de communes, soutenu par les communes, le Conseil général de l'Aisne, le Conseil régional jusqu'au 30 juin prochain, l'Etat et l'Europe, contribue à l'insertion d'un public en difficulté par la valorisation et le travail. Autre intérêt non négligeable du dispositif, le patrimoine des communes, les calvaires, les chapelles, les oratoires, les lavoirs, les puits... sont restaurés de façon remarquable dans le respect des traditions grâce à l'utilisation de matériaux nobles comme la brique et la chaux.

Pour parvenir à ce résultat, Patrick Lebrun, Olivier Lejeune et Rodrigue Visse, les encadrants techniques d'insertion de la Thiérache du Centre, ont fort à faire. Ils doivent faciliter l'intégration du salarié dans la structure, établir des règles de vie et favoriser l'apprentissage des salariés. Il n'est pas toujours facile de faire respecter les règles de sécurité et les procédures de travail ou d'appréhender certains risques. Les contraintes au quotidien sont courantes, il faut savoir gérer l'absentéisme, imposer le respect des horaires, tenir compte des addictions et empêcher un rapport au travail et à l'encadrement parfois difficile.

Mais au final, nos techniciens parviennent à redonner aux salariés envie et amour du travail bien fait. La découverte par les salariés du territoire thiérachien, de son histoire et de son patrimoine facilite grandement les choses.



Des formations qualifiantes

Les chantiers constituent un lieu d'apprentissage et de découverte pour certains salariés. Cela leur donne l'occasion de reprendre un rythme de travail et surtout confiance en eux. Le chantier favorise l'orientation vers des formations qualifiantes. C'est une des priorités de la Communauté de communes. Pour cela, les salariés doivent établir leur projet professionnel et identifier leurs besoins, pour s'orienter vers les formations appropriées.

Depuis ce début d'année, les deux équipes, « rénovation intérieure » et « réhabilitation », ont suivi une formation peinture déco/patine avec Jérôme Dhotelle, formateur du GRETA BATP de Saint-Quentin. Cette action se poursuivra au second semestre 2010 pour répondre aux attentes des communes malgré le désengagement financier de la Région. L'équipe rénovation intérieure a quant à elle profité, depuis janvier, d'une

formation à la MFR de La Capelle et a notamment préparé un passeport bureautique et obtenu le PSC1 avec les pompiers de La Capelle.

Pour consolider leur vœu professionnel, certains salariés suivent des formations organisées par le Groupement régional de l'insertion par l'économique en Picardie (GRIEP). Trois salariés ont suivi une formation service à la personne pour l'obtention du certificat d'employé familial chez ADF de Guise et Hirson, deux ont passé et obtenu les CACES 1-4-9. Quatre autres salariés, après une formation préalable de maçonnerie/coffreur, sont actuellement en formation de coffreur/bancheur. D'autres se sont perfectionnés pour devenir plaquistes...

Au total pour ce premier semestre, ce sera plus de 5 000 heures de formation qui auront été suivies par les salariés des chantiers de la Thiérache du Centre. Autant



Peinture décorative salle de restauration de la pépinière d'entreprises

d'heures qui se transformeront, espérons-le, dans les mois qui viennent en temps de travail dans les entreprises locales. Pour cela, ces dernières doivent prendre conscience du savoir-faire et de la motivation de ces salariés. La qualité des travaux réalisés l'atteste.

D'autres actions sont mises en place pour aider les salariés dans leur vie quotidienne.

Par exemple, pour aborder de façon ludique les thématiques liées à l'argent et à la gestion du budget, l'organisme Finances et Pédagogie a animé deux ateliers d'une demi-journée. Cette formation a pour finalité d'aider les salariés dans leur vie quotidienne (budget, assurances, prêts...) et d'éviter les problèmes de surendettement.

Environ 15 salariés ont fait un bilan de santé à la Caisse Primaire d'Assurances Maladie de Saint-Quentin (contrôle bucco-dentaire, de la vue, prise de sang...).

Les personnes sont également accompagnées sur des actions pour rapprocher les salariés du monde de l'emploi comme par exemple un forum du recrutement où sont présentes des entreprises, un forum avec le GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification), les centres de formation et les entreprises organisés par le Pôle Emploi de Vervins...

Autre action mise en place pour faire connaître aux salariés leur bassin d'emploi, la participation aux journées « Des savoir-faire

de Thiérache, les entreprises ouvrent leurs portes ». Cette année, des visites ont été organisées à l'usine Bayer à Marle, à la Franco-Argentine à Sains Richaumont, aux Tissus Noiret à Mondrepuis et à la Fromagerie Leduc à Sommeron.

Toutes ces actions devraient un jour porter leur fruit et permettre à ces salariés, souvent bien méritants de trouver un emploi stable et de construire une vie meilleure.

> CONTACT

Accompagnatrice socio-professionnelle

Isabelle PIERRART

03.23.97.57.67

LES NEUF TRAVAUX DE LA THIÉRACHE DU CENTRE

Pour la réalisation des chantiers, la Communauté de Communes met gratuitement à disposition des communes les équipes des chantiers d'insertion avec leurs encadrants, il revient aux communes d'acheter les matériaux locaux... Avant toute intervention, Patrick Lebrun, encadrant technique d'insertion, étudie et conçoit les projets avec les élus des communes.

- En début d'année, l'équipe réhabilitation du petit patrimoine s'est attelée au chantier de rénovation intérieure de l'église de **Saint-Algis**. Ces travaux de piquetage des murs et plafonds et de rejointoiement reprendront à nouveau l'hiver prochain. La salle de réunion de la mairie et la salle des associations du village viennent d'être inaugurées.
- L'équipe du chantier rénovation intérieure termine actuellement la peinture décorative des travaux de rénovation de la salle des fêtes du **Sart**, de la mairie et continue la restauration d'une partie du mur de clôture du cimetière. La fin des travaux a été marquée par une inauguration le 26 juin et un repas offert par la municipalité aux salariés le 7 juillet.
- Les équipes ont terminé la pose et la peinture de la fibre de verre dans

la nouvelle salle des associations de **Clairfontaine**. Reste la touche finale : une peinture décorative en lien avec le village.

- La rénovation du monument aux morts et du calvaire de **Fontenelle** sont achevés. Ils seront inaugurés le 14 juillet prochain. Merci à Madame le Maire pour son barbecue improvisé du 23 juin...
- Dès juillet, il est prévu qu'une partie des salariés rénove un puits et le mur de soutènement de la place de **Harcigny** ... pendant que d'autre partie se dirigera à **Autreppes** pour terminer les travaux de restauration du calvaire rue de Vervins et terminer l'accès à l'abreuvoir commencé en 2009.
- Restent également à terminer les travaux de rénovation du parvis et d'accessibilité de l'église de



Monument aux Morts calvaire de Fontenelle

Le Hérie La Viéville, travaux également prévus en plusieurs tranches commencés fin 2009, poursuivis au 1er trimestre 2010 et qui devraient être terminés pour la fin d'année.

- Viendra enfin le tour pour la commune de **Landouzy La Cour** d'accueillir les équipes pour des travaux intérieurs et extérieurs de l'église. Ces travaux ont déjà en partie été réalisés par les agents d'entretien mais le Maire a souhaité l'appui de la Thiérache du Centre pour les finaliser.
- Les salariés du chantier d'insertion seront également mis à contribution l'automne prochain pour l'implantation de la signalétique des micros balades, comme ils l'ont été pour de menus travaux à la **pépinière d'entreprises** ou le seront bientôt pour le logement locatif d'Harcigny.

En plus de développer l'économie du territoire par l'emploi, par l'achat des matériaux et matériels, certaines communes accueillent admirablement les salariés des chantiers. Elles leur font porter des friandises par le boulanger, le lait par un fermier... nous les en remercions vivement.

UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION AU NOUVION-EN-THIÉRACHE

La Communauté de communes s'apprête à lancer de lourds travaux d'investissement au Nouvion-en-Thiérache. L'assainissement collectif est sujet de toutes les attentions sur la commune. C'est donc un important chantier qui débutera fin 2010 par la construction d'une nouvelle station d'épuration en remplacement de l'ancienne. La mise en service est prévue début 2012.

Le permis de construire et l'autorisation des services préfectoraux au titre de la loi sur l'eau ont été obtenus. La Communauté de communes peut désormais lancer les marchés de travaux concernant l'assainissement collectif du Nouvion-en-Thiérache et les attribuer dès cet été.

Première étape d'un grand chantier de l'assainissement collectif sur la commune, le remplacement de l'actuelle station d'épuration. Celle-ci n'est plus aux normes et ne permet pas de reconquérir la bonne qualité de la rivière Morteau. Elle ne permet pas non plus de respecter l'objectif d'atteinte du bon état écologique en 2015 prôné par la directive européenne cadre sur l'eau et la loi sur l'eau de décembre 2006. La Communauté de communes a par ailleurs été mise en demeure par la Police de l'Eau de mettre en conformité cet équipement.

Une station en conformité

C'est donc une nouvelle station d'épuration qui sortira de terre à proximité de l'actuelle station et de la déchetterie, route de Boué. Il s'agira d'une station « classique » dite à boues activées d'une capacité de 3.800 Equivalent Habitants correspondant exclusivement à la pollution domestique produite sur la partie desservie de commune et à plus long terme sur le hameau de Marlemperche. Le traitement de la pollution acheminée à la future unité



sera plus poussé et ne traitera plus d'effluents industriels. Les deux industriels la WEST PHARMATICAL COMPANY et les abattoirs PIG AISNE, actuellement raccordés assureront de manière autonome le traitement de leurs effluents. De plus, une capacité de traitement (250 EH) sera réservée pour les matières de vidanges provenant du curage des fosses septiques et fosses toutes eaux des installations individuelles d'assainissement non collectif.

Le coût global cette opération est pour lors estimé à 2,8 millions d'€ HT comprenant les diverses études préalables, le suivi des travaux et les marchés de travaux eux-mêmes. Ces derniers seront financés par la Communauté de communes

avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (40 %) et le Conseil Général (35 %) sur les dépenses éligibles dans les limites des prix plafonds. Il est à noter que ce type de travaux est exclusivement financé par la redevance assainissement prélevée sur les factures d'eau des habitations raccordables à l'assainissement collectif. Les foyers en assainissement non collectif ou les impôts locaux ne sont aucunement mis à contribution pour financer ces travaux.

La restructuration du réseau d'amenée

L'efficacité globale du système d'assainissement impose une phase supplémentaire à l'opération, la

Les boues

Le type d'épuration retenu pour la station du Nouvion produit des boues qui sont stockées sous forme quasi liquide dans un silo. Une unité mobile réalisera de manière périodique une déshydratation des boues pour diminuer leur teneur en eau qui peut alors tenir en tas et un chaulage pour compléter la déshydratation et pour hygiéniser les boues. Les boues déshydratées seront stockées sur une plateforme étanche créée sur le site de la station. Elles sont ensuite valorisées en épandage agricole selon les modalités du plan d'épandage préalablement autorisé par les services de la Préfecture. Cet épandage s'accompagne de nombreuses analyses sur les boues et d'un suivi agronomique permettant de garantir l'innocuité des boues et de pérenniser cette filière. À noter que les boues déshydratées de la station d'épuration de Boué récemment reconstruite seront elles aussi stockées sur la plateforme du Nouvion-en-Thiérache.





restructuration des réseaux. Le réseau d'amenée entre le centre bourg et la future station sera renforcé. Des travaux lourds sont programmés pour en augmenter le diamètre. Cela permettra d'acheminer les effluents à la nouvelle station et de maîtriser la collecte et le transfert de la pollution en temps de pluie. En effet, une partie des réseaux sur la commune, les réseaux unitaires collectent autant les eaux usées domestiques que des eaux pluviales. Ce qui devient problématique en cas de fortes pluies car les effluents collectés, certes dilués, sont évacués à la rivière au niveau de déversoirs d'orage.

La construction d'un bassin dit de stockage et restitution d'une capacité de 500 m³ éviterait ce délestage vers le milieu naturel. Il serait chargé de stocker et d'acheminer les flots les plus

pollués issus du rinçage des réseaux vers la station d'épuration pour y être traités.

Les études sont en cours pour définir l'implantation des futurs ouvrages en prenant en compte les objectifs à atteindre, l'accès ultérieur aux ouvrages et le coût des travaux. Les travaux débuteront courant l'année 2010 et devront être achevés pour la mise en service de la station d'épuration début 2012.

Le coût global des travaux est pour lors estimé à de l'ordre de 1,7 million d'€ HT comprenant les diverses études préalables, le suivi des travaux et les marchés de travaux eux-mêmes. Ces travaux seront financés par la Communauté de communes avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général, subventions respectivement de 25 et 20 % sur les dépenses éligibles. La Communauté de communes ne disposant que de la compétence « eaux usées », une participation de la commune au titre du pluvial est en cours d'étude.

CONTACT

Service eau et assainissement
Frédéric PONSART
03.23.97.57.66
f.ponsart@cc-tc.fr

Le projet tend vers Marlemperche

La programmation pluri annuelle 2010 - 2015 d'assainissement collectif sur la commune a été définie dans le cadre de la préparation du contrat global pour l'eau. Dans la seconde partie du programme, il est prévu la poursuite de l'amélioration des réseaux et la desserte en réseaux de collecte séparative des eaux usées notamment sur le hameau de Marlemperche. L'enveloppe budgétaire est pour lors estimée à 1 million d'€ HT.

Coût global du projet

Ce sont 5,5 millions d'€ HT (6,6 millions d'€ TTC), hors aide au raccordement, qui seront à consacrer dans les six années qui viennent pour l'assainissement collectif sur la commune. Le montant global de la redevance assainissement perçue actuellement sur la commune auprès des abonnés assujettis et reversé à la Communauté de communes s'élève à 470 000 € HT en 2010. À cette somme se rajoute la part dédiée à l'exploitation et l'entretien des installations assurées par la société SAUR qui assure jusqu'en 2013 par contrat d'affermage le service public de l'assainissement sur la commune.

AGENDA

Retrouvez chaque mois dans cet espace, des manifestations à noter sur vos tablettes.

- Le 2 juillet et le 6 août de 16 à 21h, les estivales de Thiérache Fermière, sur la place de l'hôtel de ville de Vervins (possibilité d'utiliser Herbus pour se rendre au marché et revenir en toute sécurité) animations musicales et superbe exposition artistique à la galerie d'art.
- Le 11 juillet, dans le cadre de la Tournée en Or 2010, sur la place Sohier à Vervins, après-midi festive « jeune public » avec un village de structures gonflables suivie en soirée d'un spectacle de variétés avec en vedette « Emile et Images ». Entrée gratuite
- Le 13 juillet, concert de jazz avec la formation « Maman n'veut pas », sur la place de Sains-Richaumont.
- Le 1^{er} août, venez fêter les 20 ans de la grande braderie brocante du Nouvion-en-Thiérache renseignements et réservation des places au 03 23 97 98 06
Nombreuses animations et entrée gratuite.
- Retrouvez toutes les manifestations de l'Avesnois-Thiérache sur www.terascia.com.



AVEC LES MICRO-BALADES, LE TOURISME EN THIÉRACHE EST SUR LA BONNE VOIE



Voilà plusieurs mois que la Communauté de communes travaille à la mise en place des micro-balades. Cette action du nouveau projet de territoire confortera l'attractivité touristique de la Thiérache du Centre. Son orientation en faveur du développement local et de l'innovation a de quoi séduire communes et usagers.

Les micro-balades sont nées d'une idée simple. Créer sur le territoire des parcours de petites randonnées dans le but de valoriser le bâti local et le bocage. L'objectif est de baliser, au fil des années, des parcours de micro-balades sur différents groupes de communes. En ligne de mire, le développement touristique et culturel du territoire.

Grâce à cette initiative les promeneurs découvriront la campagne et les villages thiérachiens par des chemins de randonnée entretenus par les communes et les associations locales. L'édition de plaquettes

informatives de certains parcours est envisagée. Celles-ci apporteront des explications sur la faune, la flore et l'histoire locale. Rien de tel pour sensibiliser les randonneurs sur les problématiques de la préservation des patrimoines naturels et bâtis.

L'intercommunalité a contacté un premier groupe de communes Autrepes, Englancourt, Erloy et Saint-Algis. Celles-ci se sont montrées très intéressées par le projet. Il faut dire que, situées dans la vallée de l'Oise, elles jouissent d'un patrimoine architectural et un cadre de vie exceptionnels : églises fortifiées, axe vert, embarcadères, demeures de Thiérache, gîtes, sites historiques... Et elles entendent bien les valoriser. Les premiers jalonnements des parcours devraient être réalisés à la fin de l'année 2010.

Sur le sentier du développement concerté

Ce projet des micro-balades est à la croisée des chemins des politiques locales d'aménagement. Tout d'abord, celle de la Thiérache du Centre et de ses chantiers d'insertion qui œuvrent à la rénovation du patrimoine pour le plus grand plaisir des habitants ... et bien sûr des visiteurs.

En outre, ce projet s'inscrit pleinement dans la politique touristique menée par le Pays de Thiérache et la « mise en produit des églises fortifiées ». Il s'agit ici de contribuer au développement des gîtes de groupes et de la restauration et à la promotion des produits du terroir (fromage, lait, beurre, cidre...).

Ce projet profitera des actions déjà engagées pour la reconquête paysagère engagée avec le Syndicat Mixte du Pays de Thiérache. Il s'intègre dans la dynamique liée aux grands projets du territoire, hippodrome de La Capelle, églises fortifiées et base de loisirs de la Nigaudière, chambres d'hôtes, gîtes ruraux et hôtels... sans oublier l'aménagement des forêts et sentiers de randonnée, des campings, de la base de loisirs de l'Astrée et des embarcadères-débarcadères.

De belles perspectives

On peut aisément imaginer les nombreuses déclinaisons et animations possibles sur ces sentiers tout au long de l'année. La Communauté de communes compte sur la mobilisation des communes, des associations et pourquoi pas des habitants. Pourquoi de pas envisager des parcours d'interprétation artistique, un printemps de l'environnement, des journées du patrimoine de Pays, des journées découvertes du patrimoine naturel et bâti, un festival des églises fortifiées... ou bien encore, d'organiser des semaines vertes en s'appuyant sur l'animateur environnement et paysage du Pays de Thiérache, les acteurs économiques et associatifs.

Le projet des micros-balades n'est pas seulement une grande idée, c'est aussi un vecteur de communication efficace pour notre territoire.



Le montage financier prévisionnel du projet

Le projet des micro-balades répond à plusieurs principes fondamentaux du programme LEADER en s'appuyant sur la réelle valeur ajoutée apportée au territoire.

Équipement signalétique : 7 113 € HT → 8 847 € TTC
Matériaux (ciment, sable...) : 399 € HT → 477 € TTC
Pose : par les chantiers d'insertion
Produits/dépliants : 864 € HT → 1 033 € TTC

Le plan de financement prévisionnel

Financiers	Montants
Communes d'Autrepes, Englancourt, Erloy et Saint-Algis	2072 € (20 %, soit 518 € commune).
Thiérache du Centre	3728 € (36 %)
LEADER	4557 € (44 %)
Total	10 357 € (100 %)

LA THIÉRACHE DU CENTRE POUR LA FORMATION DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS

Pour renforcer les liens avec les communes membres et évoluer vers une intercommunalité de proximité, la Communauté de communes souhaite mettre l'accent sur la communication des grands projets du territoire et envisage d'associer les secrétaires de mairie à cette démarche.

Face aux enjeux de demain, les maires des communes de la Thiérache du Centre se sont réunis en septembre dernier. Lors de cette réunion d'information Henri Brossier a rappelé aux élus qu'ils ne pourraient pas construire le territoire de demain sans créer de synergie.

Selon le Président, le rôle des secrétaires de mairie est déterminant. C'est pourquoi, la Thiérache du Centre envisage d'établir avec le concours du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, un plan de formation à l'intention des secrétaires de mairie. Cela leur permettrait de jouer un rôle d'interface entre l'intercommunalité, les communes et les habitants.

Formations et mise en réseau

Plusieurs axes de formation ont été proposés. Des modules de formation devraient ensuite être coordonnés et proposés sur la Thiérache du Centre par le biais d'un plan de formation inter collectivités plus spécialement

Ce que dit la loi

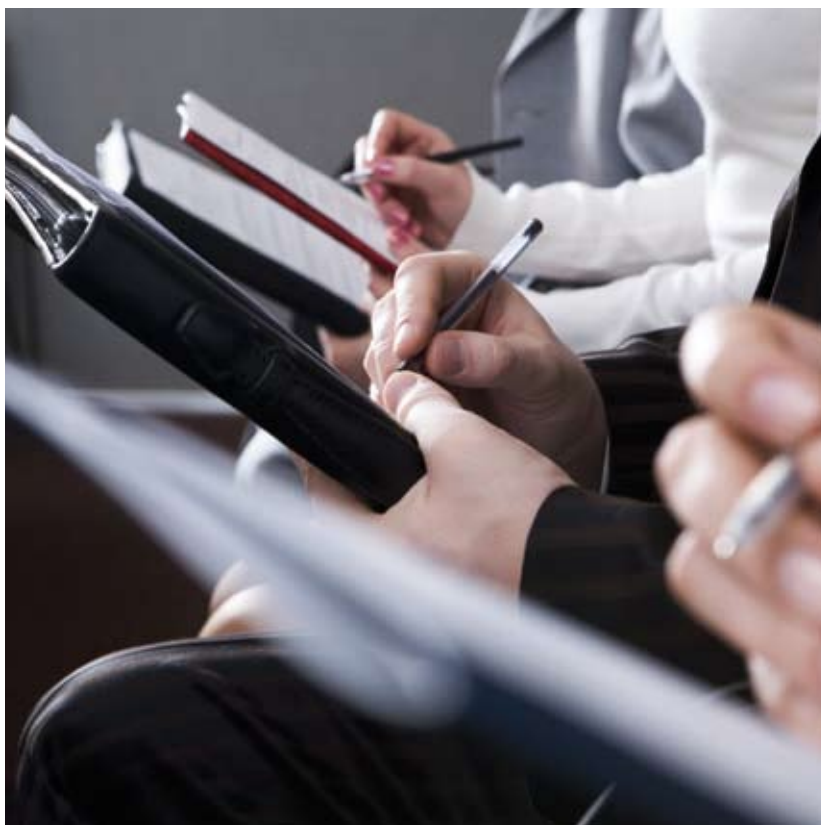
Toutes les collectivités et tous les établissements publics doivent élaborer leur plan de formation.

La loi du 19 février 2007 a réaffirmé ce principe en y apportant un éclairage nouveau au plan statutaire, au niveau de la formation des agents et a confirmé le plan de formation comme outil de formalisation des besoins en formation des agents des collectivités territoriales, en précisant notamment que le DIF doit y être inscrit.

L'élaboration d'un plan est aussi l'occasion de renforcer le dialogue social par lequel l'ensemble des acteurs représentant des personnels, des élus, agents, cadres, directions des ressources humaines ont un rôle à jouer pour définir et mettre en œuvre la politique de formation des collectivités.

Le plan de formation, s'inscrit dans une démarche de gestion des ressources humaines qui permet de maintenir et de développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public des collectivités territoriales.

dédié aux fonctions de secrétaire de mairie. Les objectifs de cette initiative : les accompagner dans leurs pratiques professionnelles, actualiser leurs connaissances, mettre en réseau leurs expériences et favoriser l'émergence d'une culture professionnelle partagée. L'expérience s'étend également à tous les agents des collectivités, agents techniques, agents d'animation...



IMPORTANT

Le 2 juin dernier, les secrétaires de mairie ont été informés de la procédure de mise en œuvre du plan de formation intercommunal.

L'objectif est d'organiser les formations en Thiérache, au plus près des agents.

Un courrier a été envoyé dans chaque commune avec des documents annexés à compléter par le maire et les personnels administratifs et techniques. Ces documents sont à retourner à Isabelle Pierrart impérativement pour le **21 juillet prochain**. Passé ce délai, il sera trop tard.

> CONTACT

Isabelle PIERRART
03.23.97.57.67
i.pierrart@cc-tc.fr

LA THIÉRACHE DU CENTRE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À L'HIPPODROME

Le Grand Prix de la Thiérache du Centre se tiendra cette année le 25 juillet à l'hippodrome de La Capelle. Grand moment hippique pour les parieurs, ce sera également un moment festif et convivial pour les Thiérachiens du Centre. Petits et grands pourront profiter pleinement de l'infrastructure car le Président Henri Brossier a souhaité inviter les habitants et leurs élus.

La Communauté de communes reconduit cette année le Grand Prix de la Thiérache du Centre. Le principe consiste depuis l'année dernière à ouvrir les portes à l'ensemble de la population. L'entrée sera gratuite dès 11 h 30 pour le départ de la première course et jusqu'à 15 h 30 pour le Grand Prix dédié à l'intercommunalité, moment phare de la journée.

Grande nouveauté cette année, l'équipe de la Communauté de communes aidée par Tac Tic Animation a concocté un programme à destination des enfants. De nombreuses surprises et un goûter les attendent. Ainsi, dès 13 h 30, des animations culturelles et sportives leur seront proposées grâce à une vingtaine d'associations du territoire venues prêter main forte à l'organisation. Les animateurs des accueils de loisirs se chargeront de la promotion de la journée auprès du jeune public et des familles en distribuant un flyer spécialement édité pour l'occasion.

Le Président et les Vice-présidents attendent, pour cette journée promotionnelle et conviviale, les élus communautaires à partir de 11 h 30.

Une coupe de champagne sera offerte aux élus par la Thiérache du Centre à l'issue de la dernière course et de la remise des prix. Pour ceux qui souhaitent déjeuner au restaurant panoramique, pensez à réserver au préalable.

HIP HIP HIP... PODROME!

La Communauté de communes organise le 25 juillet une journée exceptionnelle à l'Hippodrome de La Capelle pour le Grand Prix de la Thiérache du Centre.

Entrée gratuite pour tous les habitants et toutes les familles à partir de 11h30.

Dès 13h30, des animations culturelles et sportives seront proposées aux enfants par des associations et clubs de Thiérache et par l'accueil de loisirs de l'hippodrome.

Renseignements auprès de l'animateur de votre accueil de loisirs ou au 03 23 97 37 47.

De nombreuses surprises et un goûter attendent les enfants.

FAITES VOS COURSES EN FAMILLE

**DIMANCHE 25 JUILLET
GRAND PRIX DE LA
THIÉRACHE DU CENTRE**

> CONTACT

- **Renseignements** auprès de la Communauté de communes au 03 23 97 36 00
- **Réservation** au restaurant panoramique au 03 23 97 39 75

L'ÉQUIPE TECHNIQUE S'ÉTOFFE

La Communauté de communes a procédé dernièrement au recrutement de deux nouveaux agents. Ceux-ci prendront leur fonction dès le 1^{er} août prochain et rejoindront l'équipe à la Villa Pasques.

Grégory STEPHAN, ingénieur contractuel (3 ans) « chargé de mission eau » rattaché à Frédéric PONSART, responsable du service eau et assainissement.

Notre nouvel agent animera le contrat global de la Thiérache du Centre et sera chargé du développement de diverses politiques et actions liées à l'eau (eau potable, lutte contre les pollutions diffuses, aménagement cours d'eau...). Il aura pour mission d'optimiser la communication dans ce domaine. Il viendra par ailleurs en soutien du service assainissement.

Jean-Fabrice LION, technicien territorial chef venant du Conseil Général de l'Aisne. Cet agent a été recruté pour remplacer Christophe STAMANNE aux services techniques. Il sera placé sous la responsabilité du Directeur Général des Services, Pierre CAURIER. Il aura pour mission de développer le service d'ingénierie communautaire et de répondre aux divers besoins des autres services. Il pourra également intervenir en fonction des besoins auprès des services marché et eau et assainissement.